

*Questions orales***LES AÉROPORTS****L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY—LE
REMPLACEMENT DE LA TOUR DE CONTRÔLE**

M. John Kushner (Calgary-Est): Madame le Président, je veux poser au ministre des Transports une question dont je l'ai prévenu. Il y a deux ans environ, on a dépensé des millions de dollars pour réaliser une aérogare à Calgary. Chose à peine croyable, cette installation moderne ne comportait pas de tour de contrôle. La tour existante date de 1968. C'était un ouvrage provisoire, destiné à durer cinq ou six ans et qui en a maintenant 12. Cette tour provisoire fonctionne mais ne donne satisfaction à personne. C'est ce qui fait que le moral du personnel est tombé au plus bas. Pourquoi cette installation provisoire n'a-t-elle pas été remplacée quand on a construit la nouvelle aérogare, et quand va-t-elle l'être?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Comme il est agréable, madame le Président, de donner satisfaction aux gens. Le problème a été constaté, les marchés ont été passés le 2 octobre et les travaux ont débuté le 6. Leur montant est de \$284,000.

M. Kushner: Madame le Président, j'espère que je suis assez raisonnable. Je sais que le ministre a hérité du problème, mais je ne voulais pas parler de la réparation de la tour. Je voulais savoir quand la nouvelle tour sera construite. Je sais qu'on a lancé des appels d'offres pour les travaux de réparation. Mais quand une nouvelle tour sera-t-elle construite?

M. Pepin: Madame le Président, je répète que le problème a été constaté. Les conditions de travail n'étaient pas trop bonnes et le ministère a pris la décision que j'ai indiquée. Je trouve que mon collègue y va un peu fort aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Je pensais que vous étiez toujours gentil.

* * *

L'ÉNERGIE**L'APPUI DU GOUVERNEMENT AU PROJET PILOTE ARCTIQUE**

M. Peter Ittinuar (Nunatsiag): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je suis tenté de la lui poser en inuktitut, mais ses sujets d'intérêt ne sont pas si vastes.

M. Lalonde: Pas mes sujets d'intérêt, mes connaissances.

M. Ittinuar: Ma question concerne la publicité gouvernementale sur l'énergie, notamment sur les réserves de gaz de l'Arctique et le projet pilote Arctique. Si les annonces du gouvernement visent à refléter sa politique, comme on l'a dit hier à la Chambre, pouvons-nous en conclure que le projet pilote Arctique a l'appui du gouvernement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, ce n'est pas que je ne

m'intéresse pas à l'inuktitut; c'est une lacune de ma part et je la déplore.

M. Nielsen: Alors, quoi de neuf?

M. Lalonde: Pour répondre à la question du député, ce dernier sait que le projet pilote Arctique est financé conjointement par Petro-Canada et un groupe de sociétés et que l'Office national de l'énergie a été saisi du projet. Des audiences auront lieu selon la procédure habituelle. C'est un projet parmi d'autres, et on envisage même la construction d'un gazoduc polaire. Tous ces projets seront examinés par les autorités gouvernementales compétentes avant d'être approuvés ou rejetés par le cabinet.

En attendant, ces projets constituent certainement un stimulant puisque d'importantes réserves de gaz naturel ont été découvertes dans l'Arctique et que nous comptons sur d'autres découvertes. Bien sûr que le gouvernement favorise la prospection et l'exploitation des ressources du Nord, pour le plus grand bien non seulement de tous les Canadiens mais aussi des habitants des territoires du Nord-Ouest.

M. Ittinuar: Madame le Président, je n'arrive pas à comprendre comment le gouvernement peut concilier sa campagne publicitaire avec les études écologiques et avec les audiences que doit bientôt tenir l'Office national de l'énergie, ni avec l'opinion des habitants du Nord. Ceux-ci veulent en effet que ces audiences se déroulent en toute honnêteté, sans l'intervention ni l'appui du gouvernement.

M. Lalonde: Madame le Président, je pense avoir dit que si le gouvernement est en principe en faveur de la prospection au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et de la mise en valeur des ressources de ces régions, il veut que l'autorité des organes de réglementation qui existent à l'heure actuelle soit respectée, qu'il s'agisse du ministère de l'Environnement ou de l'Office national de l'énergie. Cela dit, nous souhaitons que tous ces projets se réalisent dans les limites prévues dans les différentes mesures législatives qui ont été adoptées par le Parlement. Je crois que c'est relativement facile à comprendre.

* * *

● (1140)

LES FAILLITES**ASTRA TRUST ET REMOR—ON DEMANDE S'IL Y AURA ENQUÊTE**

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait sans doute que la société Astra Trust et sa filiale Remor dans le secteur de l'immobilier ont fait faillite. A-t-il l'intention de faire enquête sur les circonstances de la faillite vu les pertes importantes qu'ont subies certains investisseurs qui n'y étaient pour rien et les allégations de fraude qui ont été faites à l'égard des agents d'Astra Trust et de Remor?